

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 7 octobre 2024 à 20h00,

Sont présents les conseillères et conseillers : Richmond Viau poste no.1, Réal Daigle poste no.3, Julie Bergeron poste no.4, Jean-Marc Lamoureux poste no.5 et Jennifer Levie au poste no.6. Tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

Mme Deborah Beattie conseillère au poste no.2 est absente

*Avant le début de la présentation de l'ordre du jour, le maire demande une minute de silence en mémoire de Mme Kelsey Watt.*

**2024-10-158 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 7 OCTOBRE 2024**

1. Ordre du jour au 7 octobre 2024 2024
2. Procès-verbal du 9 septembre 2024
3. Comptes payables
4. Règlements :
  - a) Adoption des règlements no.309-17, 308-7, 311-3 et 312-2 pour la concordance avec le règlement URB-205-15-2023 de la MRC modifiant le schéma d'aménagement et de développement et révisé
5. Travaux d'abatage et d'émondage d'arbres par Hydro Québec
6. Autorisation de dépenses :
  - a) Administration
  - b) Voirie :
    1. Sel-abrasif saison 2024-202
  - c) Service des incendies :
    1. Inspection et entretien des bornes sèches
  - d) Appuis financiers, dons et commandites :
    1. Couronne au cénotaphe journée du souvenir
    2. La Marg'elle
7. Rapports mensuels
8. Sujets divers
9. Correspondance
10. Période des questions
11. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,  
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 8 "Sujets divers", ouvert.

**2024-10-159 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE  
9 SEPTEMBRE 2024**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 9 septembre 2024 tel que déposé.

## **2024-10-160 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2024, ou par une appropriation de surplus ;

7 octobre, 2024

202400380	2024-09-10	Construction DJL Inc.	2 853,22 \$
202400381	2024-09-11	Association de la relève Montérégie-Ouest	300,00 \$
202400382	2024-09-18	CRSBPM (Réseau BIBLIO Montérégie)	9 631,06 \$
202400383	2024-09-18	Hemmingford Community Library	1 675,33 \$
202400384	2024-09-18	Excavation Erwin Inc.	3 282,54 \$
202400385	2024-09-18	Bell Mobilité	95,40 \$
202400386	2024-09-18	Hydro-Québec	543,73 \$
202400387	2024-09-18	WEX Canada Ltd. (esso)	839,70 \$
202400388	2024-09-20	Remboursement client au crédit	5 530,89 \$
202400389	2024-09-23	Equipement Twin Inc.	10 424,97 \$
202400390	2024-09-30	Martech Inc.	578,90 \$
202400391	2024-09-30	CMP Mayer Inc.	5 128,46 \$
202400392	2024-09-30	GUARD-X	1 571,08 \$
202400393	2024-10-02	Mecanique Hemmingford	1 790,35 \$
202400394	2024-10-07	AREO-FEU	4 751,07 \$
202400395	2024-10-07	ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	548,32 \$
202400396	2024-10-07	Dunton Rainville	229,95 \$
202400397	2024-10-07	Village de Hemmingford	1 809,83 \$
202400398	2024-10-07	MRC des Jardins-de-Napierville	42,33 \$
202400399	2024-10-07	Perron et fils Inc.	181,70 \$
202400400	2024-10-07	P'tit Moteur JP ENR	27,59 \$
202400401	2024-10-07	Somac Diesel performance Inc.	704,64 \$
202400402	2024-10-07	Somerville Garage	5 619,04 \$
202400403	2024-10-07	LLG CPA Inc.	1 207,24 \$
202400404	2024-10-07	Bouchard, Lucien	536,61 \$
202400405	2024-10-07	JALEC INC.	919,80 \$
202400406	2024-10-07	Quincaillerie Hemmingford	255,13 \$
202400407	2024-10-07	HAMSTER	302,55 \$
202400408	2024-10-07	Groupe Sécurité Alarma	469,79 \$
202400409	2024-10-07	SPCA Roussillon	721,66 \$
202400410	2024-10-07	TECHNOLOGIES BIONEST INC.	1 656,60 \$
202400411	2024-10-07	PLOMBERIE ML 2017	727,79 \$
202400412	2024-10-07	Conteneur S. Yelle Inc.	2 299,50 \$
202400413	2024-10-07	Jean-Marc Lamoureux	818,59 \$
202400414	2024-10-07	Sanibert	236,70 \$
202400415	2024-10-07	Réal Daigle	300,00 \$
		Clinton County Air Response Board (HFS) 700\$ USD	978,81 \$
		Emergency Service Marketing Corp. (HFS) 305\$ USD	427,34 \$
		Paie des employés	18 312,27 \$
			<b>88 330,48 \$</b>

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Daigle,  
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 88 330,48 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

## **2024-10-161 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.309-17 DE CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT URB-205-15-2023 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ET RÉVISÉ**

CONSIDÉRANT QUE le règlement URB-205-15-2023 de la MRC des Jardins-de-Napierville a été présenté en consultation publique le 13 septembre 2023 et est entré en vigueur le 7 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage doit être en concordance

avec le SADR et donc qu'une mise à jour des restrictions concernant les réserves résidentielles dans la municipalité est nécessaire;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande sujet à un référendum n'a été déposée;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Daigle,  
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le règlement no.309-17, de faire parvenir l'extrait de résolution à la MRC des Jardins-de-Napierville afin d'obtenir un certificat de conformité.

**2024-10-162 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.308-7 DE  
CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT URB-205-15-  
2023 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE  
DÉVELOPPEMENT ET RÉVISÉ**

CONSIDÉRANT QUE le règlement URB-205-15-2023 de la MRC des Jardins-de-Napierville a été présenté en consultation publique le 13 septembre 2023 et est entré en vigueur le 7 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage doit être en concordance avec le SADR et donc qu'une mise à jour des restrictions concernant les réserves résidentielles dans la municipalité est nécessaire;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande sujet à un référendum n'a été déposée;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,  
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le règlement no.308-7, de faire parvenir l'extrait de résolution à la MRC des Jardins-de-Napierville afin d'obtenir un certificat de conformité.

**2024-10-163 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.311-3 DE  
CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT URB-205-15-  
2023 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE  
DÉVELOPPEMENT ET RÉVISÉ**

CONSIDÉRANT QUE le règlement URB-205-15-2023 de la MRC des Jardins-de-Napierville a été présenté en consultation publique le 13 septembre 2023 et est entré en vigueur le 7 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage doit être en concordance avec le SADR et donc qu'une mise à jour des restrictions concernant les réserves résidentielles dans la municipalité est nécessaire;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande sujet à un référendum n'a été déposée;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
APPUYÉ par le conseiller Réal Daigle,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le règlement no.311-3, de faire parvenir l'extrait de résolution à la MRC des Jardins-de-Napierville afin d'obtenir un certificat de conformité.

**2024-10-164 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.312-2 DE  
CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT URB-205-15-  
2023 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE  
DÉVELOPPEMENT ET RÉVISÉ**

CONSIDÉRANT QUE le règlement URB-205-15-2023 de la MRC des Jardins-de-Napierville a été présenté en consultation publique le 13 septembre 2023 et est entré en vigueur le 7 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage doit être en concordance avec le SADR et donc qu'une mise à jour des restrictions concernant les réserves résidentielles dans la municipalité est nécessaire;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande sujet à un référendum n'a été déposée;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie,  
APPUYÉ par le conseiller Réal Daigle,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le règlement no.312-2, de faire parvenir l'extrait de résolution à la MRC des Jardins-de-Napierville afin d'obtenir un certificat de conformité.

**2024-10-165 TRAVAUX D'ABATAGE ET D'ÉMONDAGE D'ARBRES, NETTOYAGE RÉSEAU D'HYDRO QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QU'Hydro Québec doit procéder au nettoyage de son réseau de distribution sur notre territoire, en abattant et élaguant des arbres;

CONSIDÉRANT QUE certains arbres nuisent au bon maintien du réseau d'Hydro Québec, sont situés dans l'emprise municipale, et doivent être abattus, à l'exception des arbres en avant du 739 route 219 et en face du 554 chemin Brownlee, dont les propriétaires ont demandé que les arbres soient seulement élagués;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER Hydro Québec à abattre les arbres dans l'emprise municipale : en face du 396 route 202 Ouest, en arrière du 552 chemin Elizabeth. En avant du 739 route 219 Nord et en face du 554 chemin Brownlee, les arbres seront élagués.

**2024-10-166 MÉLANGE ABRASIF-SEL DE DÉGLAÇAGE SAISON 2024-2025**

CONSIDÉRANT QUE 1000 T/M d'un mélange de 40% de sel de déglacage et 60% d'abrasif seraient nécessaires pour la saison 2024-2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le prix annoncé par Agrégat Ste-Clotilde est de :

66 850\$ pour 1000TM  
5 650\$ transport

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le prix d'Agrégat Ste-Clotilde pour un montant 72 500\$ incluant la livraison ainsi que la redevance, sans les taxes. Cette dépense est financée par le budget 2024 pour l'achat d'abrasif et sel de déglacage.

**2024-10-167 INSPECTION ET ENTRETIEN AUX ÉTANGS SÈCHE**

CONSIDÉRANT QUE les pompes et la tuyauterie aux étangs sèches doivent être inspectées et nettoyées;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise SOS Bornes sèche inspectera l'intérieur de la tuyauterie à l'aide de caméra et rédigera un rapport d'inspection, pour un montant de 2 278\$ avant taxes;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie,  
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'AUTORISER les travaux d'inspection des bornes sèches, financés par le budget 2024 du service des incendies.

#### **2024-10-168 COURONNE POUR LA LÉGION ROYALE CANADIENNE**

CONSIDÉRANT QUE chaque année la municipalité fait préparer une couronne afin de souligner sa participation au service commémoratif annuel, qui aura lieu dimanche 10 novembre 2024 à 11h, au cénotaphe devant la filiale de la Légion à Hemmingford;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie,  
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'AUTORISER l'achat d'une couronne de 20 pouces, au montant de 100\$ et d'en informer la Légion. Le montant provenant du budget 2024 pour les dons.

#### **2024-10-169 APPUI FINANCIER LA MARG'ELLE 2024**

CONSIDÉRANT QU'UN appui financier est prévu annuellement pour soutenir une partie des coûts reliés aux activités de l'organisme sans but lucratif "La Marg'Elle", dont la mission principale est de promouvoir la prise en charge des femmes. Les principaux objectifs des activités, comme les ateliers et cafés-rencontres, sont de briser l'isolement et favoriser l'autonomie des femmes.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,

APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
ET RÉSOLU à l'unanimité, le maire n'ayant pas voté

D'ACCORDER le versement d'un appui financier de 250 \$ à La Marg'Elle, tel que prévu pour les dons de l'exercice financier 2024.

#### **RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES**

#### **POINT DIVERS**

**CORRESPONDANCE**: Lettre de remerciement du Fonds d'urgence Hemmingford pour le don qui a contribué à soutenir 21 élevés par l'achat de matériel scolaire.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **2024-10-170 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance soit levée a 20h18

\_\_\_\_\_  
Lucien Bouchard  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Dubuc  
Directrice générale greffière-trésorière

*Je, Lucien Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS** : La directrice générale, Greffière-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront assumés par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus :

2024-10-160  
2024-10-166  
2024-10-167  
2024-10-168  
2024-10-169

PROJET